



Joyeux Noël

Bonne Année



*Joyeuses Fêtes
de fin d'année*

| | |
|--------------------|---------|
| Edito du maire | 2 |
| Infos communales | 3 à 8 |
| Vie locale | 9 |
| Que s'est il passé | 10 à 12 |
| Infos pratiques | 13 à 15 |
| Agenda | 16 |



L'ÉDITO DU MAIRE



Bonjour à toutes et tous,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous retrouve pour ce dernier numéro de notre journal communal.

Je suis particulièrement heureux de vous annoncer que le Conseil municipal a voté les demandes de subventions pour le projet du chemin de la ville et de la rue du printemps, projet tant attendu depuis de nombreuses années et qui est maintenant sur une bonne voie pour débiter d'ici à l'été 2020. Ce projet fait partie des plus importants et impactants pour le quotidien de nombreux Montroyennes et Montroyens.

Nous avons relevé de multiples défis ces dernières années : accompagné des initiatives locales, rendu nos services publics accessibles, noué des partenariats avec nos voisins, investi de manière ciblée, réduit la dette par habitant, alimenté la politique de l'agglomération de La Rochelle, subventionné les associations dans leurs projets et aidé certains qui ont pu être dans le besoin. Nous pouvons donc nous réjouir, en cette fin de mandat, du bilan positif de ces 6 années de vie publique. Je suis heureux de ce que nous avons construit et c'est dans un sentiment de devoir accompli et riche de nouvelles expériences et de belles rencontres que je vais me préparer à vous souhaiter bon vent.

Avant cela, il me faut prendre le temps de remercier les membres du Conseil municipal pour leur dévouement pendant 6 ans et leur travail sur les tâches liées à cet exercice. Urbanisme, finances, scolaire, voirie et espaces verts, associatif, tous ces grands postes ont vu naître de multiples projets au fil de ces 6 années, et ce, malgré une situation financière extrêmement délicate. J'ai personnellement eu à cœur de défendre les intérêts communaux et à faire entendre notre voix dans les instances extérieures, et j'y ai beaucoup appris. Sachez également que nos partenaires tels que le SIVOM, L'AFR, l'AMF, Le Département, la CDA ... jouent un rôle important, accompagnant nos politiques locales et nous donnant les moyens d'offrir des services de qualité. Merci donc à eux et à leurs représentants sur qui nous avons toujours pu compter. Merci également aux services de la commune : administratif, scolaire, technique, enfance et cantine. Nous sommes fiers de ce que nous avons construit ensemble. Je salue également Madame Desaché, directrice de l'école de Montroy, et son équipe d'enseignantes, avec qui j'ai eu plaisir à travailler ainsi que Madame Escolar, directrice de l'école de Clavette, avec qui nous sommes en partenariat par le biais du RPI. Enfin, merci à vous tous, Montroyennes et Montroyens, de m'avoir permis de vivre cette fabuleuse aventure. Un grand merci aussi à toutes les associations qui, par leurs bénévoles et leur enthousiasme, insufflent tant de vitalité à Montroy. Pour finir et comme à chaque fois, je tiens à remercier du fond du cœur ma famille qui m'a soutenu pendant ce mandat.

Je pourrais continuer encore longtemps à citer et préciser les projets, collectivité, personnes, défis, que nous avons rencontrés et qui ont rendu si riche ce mandat mais la place qui m'est allouée est limitée.

Il me reste donc à présent à vous souhaiter pleins de bonnes choses, continuez à apporter de la richesse humaine à notre communauté, de l'intelligence et de la bienveillance dans vos décisions et à faire de Montroy un village serein, vivant et accueillant.

En attendant de nous recroiser un jour, je vous présente mes plus chaleureuses salutations.

Jonathan Kuhn, Maire de Montroy

LE PLU I ENTRERA EN VIGUEUR LE 30 DÉCEMBRE 2019




L'enquête publique s'est tenue du 19 juin au 26 juillet 2019. La commission d'enquête a délivré un avis favorable après examen des doléances de la population et en édictant certaines recommandations.

Le PLUi devrait être définitivement approuvé en Conseil communautaire (CDA) au mois de décembre pour une application au 30 décembre 2019 dans chaque commune.

NB : C'est la date de l'arrêté qui détermine les règles applicables. Une demande déposée en décembre et dont l'arrêté est signifié en janvier sera traitée selon le PLUi, si celui-ci a été voté.

<https://www.agglo-laroche.fr/grands-projets/plan-local-d-urbanisme-intercommunal?article=le-projet-arrete>

AMÉNAGEMENT DU CHEMIN DE LA VILLE : LE PLAN DE FINANCEMENT A ÉTÉ VOTÉ LE 14 NOVEMBRE



Le projet définitif de la réhabilitation du chemin de la ville et de la rue du printemps a été remis en mairie par le syndicat départemental de la voirie.

Le plan de financement est finalisé et a été soumis à la délibération du Conseil Municipal le 14 novembre qui l'a approuvé. Des subventions de l'état, du département et de la CDA sont attendues, le solde sera financé sur fonds propres et grâce à un emprunt.

Les travaux devraient avoir lieu en 2020 sur une période de quatre mois environ.

RÉPARATION DU TRANSFORMATEUR GRANDE RUE

Le transformateur électrique à l'extrémité de la Grande Rue, face au cimetière, qui a été endommagé par un véhicule sera changé courant décembre par Enedis. Les foyers alimentés par cette installation seront avertis par courrier car des coupures de courant électrique passagères sont à prévoir.

RÉTROCESSION DES LOTISSEMENTS



Rappelons que la constitution d'une association syndicale des co-lotis est nécessaire afin de pouvoir procéder à la rétrocession d'un lotissement privé dans le domaine public communal.

Divers documents sont demandés notamment ceux concernant la conformité des réseaux. La CDA de La Rochelle, compétente pour les réseaux d'assainissement et bientôt (1er janvier 2020) pour ceux de l'adduction d'eau ainsi que pour les eaux pluviales urbaines, exige certaines garanties.

La rétrocession du « Hameau des Ecurolles » est en cours d'examen.

UN JOUR A L'ECOLE



L'École

8 h 55 Les enfants rentrent en classe. 4 classes de maternelle accueillent 115 enfants de Montroy et de Clavette. Une ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) assiste l'enseignante dans chaque classe. Après le déjeuner, 70 enfants font la sieste, répartis dans 2 dortoirs.



Rencontre avec Patricia, ATSEM référente

En quoi consiste le métier d'ATSEM ?

Nous aidons l'enseignante pour les activités. Par exemple pour les puzzles, nous aidons les enfants à regarder l'image, à assembler les pièces. Nous les aidons à maîtriser l'hygiène, la politesse...

Rencontrez-vous quelquefois des difficultés ?

Bien sûr ! Certains enfants refusent de participer aux activités, ou répondent avec insolence. On en discute entre collègues, avec les enseignantes et on trouve des solutions. Notre rôle est alors de répéter, d'expliquer.

Comment calmer les pleurs à la rentrée ?

Nous essayons de rassurer, de calmer, d'apaiser. On laisse les tétines, ils ont leurs doudous.

Quel est votre rôle au moment des repas ?

Nous assurons le service, mais notre connaissance des enfants nous permet d'avoir une mission éducative : aider à être autonome pour manger, apprendre à goûter.



Paroles d'enfants

« A la motricité, on fait du ballon. On s'allonge souvent par terre » (Louise, 3 ans) – « On a fait l'anniversaire de Noa : on a mangé du gâteau, il a amené des bonbons » (Julie 4 ans) – « A la récréation, j'ai joué avec Louise. Il y a eu un anniversaire, on a chanté Bon anniversaire. » (Lauriane 5 ans)

Le restaurant scolaire



Plus de 90 enfants mangent à la cantine. L'arrivée des enfants se fait toutes les 20 mn. L'étalement des repas sur 3 services permet de maintenir le calme nécessaire à un moment important de la journée des enfants. 4 personnes assurent le service.



Colette et Virginie assurent la préparation des repas

Rencontre avec Colette, Responsable du restaurant scolaire

En quoi la préparation des repas en maternelle est différente ?

Les enfants n'utilisent pas de couteau : tout est coupé en morceaux à la préparation. Il n'est pas possible d'utiliser certains produits, qui demanderaient trop de temps de découpage, comme le poulet entier par exemple. Il faut aussi faire attention aux épices et présenter par petites doses les produits auxquels les enfants ne sont pas habitués. Il faut aussi veiller aux quantités : quelquefois, pour certains enfants, 1/2 yaourt suffit.

Il y a de plus en plus d'enfants allergiques : comment gérez-vous leurs repas ?

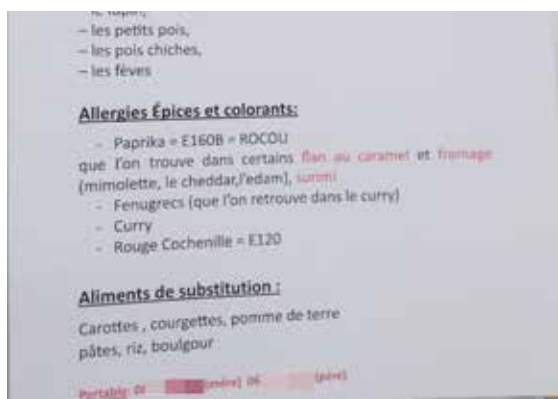
Les intolérances doivent être définies par le médecin. Les parents fournissent alors une fiche avec les aliments interdits. Les repas sont cuisinés à part, et un set est posé sur la table avec les spécifications pour ne pas faire d'erreur au moment du service.

De quoi est constitué un repas végétarien ?

De tout, sauf de viande et de poisson. Les légumineuses, les œufs, les laitages vont fournir l'apport en protéines. Cette semaine les enfants ont mangé des pâtes « bolognaises ». La viande était remplacée par des lentilles corail à la sauce tomate.

Le « tout bio », c'est pour quand ?

On avance, il faut continuer à trouver les fournisseurs. On a choisi prioritairement de privilégier les fournisseurs locaux.



Une fiche et un set de table personnalisé pour gérer les intolérances médicales



Paroles d'enfants

« J'aime bien manger avec mes copines » (Lily, 3 ans) – « Moi, j'ai adoré le gâteau au chocolat » (Timy 3 ans) – « Comme je suis gentil, j'ai ramassé les serviettes » (Ianis, 4 ans) – « Moi, j'aime pas les aubergines » (Marius 5 ans 1/2) – « La purée c'est très bon » (Quentin 4 ans 1/2) – « Je déteste les crevettes et les champignons » (Lila 5 ans 1/2)

L'accueil périscolaire

25 à 30 % des enfants de l'école fréquentent l'accueil périscolaire, qui est bien plus qu'une garderie. L'accueil périscolaire à Montroy est assuré par l'AFR (Association Familles Rurales) de Bourgneuf, en partenariat avec le personnel communal. L'AFR gère également le Centre Aéré de Bourgneuf, où les enfants sont accueillis le mercredi.



Rencontre avec Amandine, Responsable de l'accueil périscolaire

Combien d'enfants fréquentent la garderie ?

Environ 30, matin et soir : 20 minimum, 34 maximum

Quelles activités sont proposées ?

Nous utilisons maintenant le restaurant solaire pour l'accueil périscolaire en raison du nombre d'enfants, nous allons donc en profiter pour faire de la cuisine un vendredi sur 2. Nous organisons également des activités sportives, des jeux collectifs dans la salle des loisirs et les enfants jouent également individuellement ou à plusieurs avec des jeux de construction (qui ont beaucoup de succès !) des puzzles, jeux de société, peinture... La contrainte est la durée de présence des enfants qui est aléatoire.

Nous avons aussi un conseil d'enfants, qui va décider par exemple du choix des décorations de Noël. Nous allons cette année mettre en place une boîte à idée adaptée aux petits, ouverte aussi aux suggestions des parents.

Les enfants ne sont-ils pas trop fatigués le soir ?

Non, ça se passe bien : on voit les bienfaits de la sieste pour les plus petits !

Comment se fait le lien avec l'école ?

Le projet pour le périscolaire s'inscrit dans un projet global d'organisation des temps de l'enfant. Les axes de travail, définis en relation avec les projets d'école sont la citoyenneté, l'écologie. Par exemple l'école va mettre en place des jeux de coopération, nous organiserons le même type de jeux. Nous travaillons également en relation avec les projets de l'APE, par exemple la préparation du carnaval.



Paroles d'enfants

« Ce qui me plaît, c'est le Légo : je fais un bonhomme » (Maxence, 4 ans) – « Ce que je préfère, c'est la pâte à modeler : là, je fais une crêpe » (Juliette, 4 ans) – « On joue à Helli Galli avec Edwige : c'est pas elle qui gagne » (Aydann 5 ans)

L'aide aux devoirs



Depuis les vacances de Toussaint, un service d'aide aux devoirs est proposé à Montroy.

L'aide aux devoirs a lieu le lundi et le jeudi, de 17 h à 17 h 45.

Cette prestation organisée par la mairie est assurée par l'AFR, et permet aux parents de gagner du temps ou d'éviter des situations de tension.

3 bénévoles se sont proposés pour participer à ce projet.

Une animatrice, accompagnée d'un bénévole aide les enfants pour faire leurs devoirs. Les animateurs signalent sur le cahier de texte ce qui est fait, à revoir ou à faire.

5 enfants sont déjà inscrits, le nombre maximum prévu est de 10 enfants.

L'aide aux devoirs ne génère pas de coût supplémentaire pour les enfants inscrits à la garderie. Pour les autres enfants, le tarif est celui pratiqué à la garderie.

Les parents intéressés doivent se signaler à la garderie.

La municipalité remercie chaleureusement Patrice, Luc et Jacky les 3 bénévoles qui assurent l'aide aux devoirs.

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE CLAVETTE ET MONTROY



L'APE organise des événements pour les enfants et aide au financement des projets pédagogiques et sorties scolaires de nos deux écoles.

Durant l'année 2018-2019, nous avons organisé diverses manifestations telles qu'un spectacle africain et notre traditionnelle boum de Noël en fin d'année 2018, un après-midi récréatif en mars 2019, le carnaval en avril 2019 et notre kermesse de fin d'année.

Ces différents événements ont été appréciés par de nombreuses familles et nous ont permis de participer aux différents projets de nos écoles Montroy et Clavette pour un montant d'environ 4390 €.

Cette nouvelle année scolaire a commencé sur les chapeaux de roue avec notre boum d'Halloween qui a réuni une centaine d'enfants le 31 octobre dernier et notre spectacle « Pirate et Matelot » avec pas moins de 160 entrées.

Rejoignez l'équipe de l'APE, toujours en recherche de soutien et de nouvelles idées pour enchanter nos enfants et récolter des fonds.

Pour toutes informations, n'hésitez pas à nous contacter : apeclavettemontroy@gmail.com

Et suivez-nous :  [@apeclavettemontroy17](https://www.facebook.com/apeclavettemontroy17)

PLAN DE FINANCEMENT PROJET CHEMIN DE LA VILLE / RUE DU PRINTEMPS

L'étude de la réfection des voiries du Chemin de la Ville et de la rue du Printemps terminée et le coût des travaux chiffré, le Conseil Municipal dans sa séance du 14 novembre 2019, a voté le plan de financement de ce projet. Le Conseil Municipal espère que les travaux seront réalisés entre le 2ème et 3ème trimestre 2020.

Voici le plan de financement prévisionnel voté :

| Dépenses | | Recettes | |
|---|----------------|---|----------------|
| Montant HT en € | | Montant HT en € | |
| Travaux de voiries Aménagement des entrées et centres de bourg | 332 295 | DETR (Etat) | 100 680 |
| Aménagement de cheminements doux sécurisés | 50 461 | Conseil départemental (au titre des amendes de police) -Année 2020 | 20 000 |
| | | CdA (mobilité transport) | 5 300 |
| Aménagement de parking | 19 757 | Conseil départemental (au titre des amendes de police) -Année 2021 | 7 903 |
| Etudes | 20 994 | CdA (fonds structurants) | 150 000 |
| Enfouissement des réseaux | 15 000 | Montroy - Autofinancement (emprunt+ fonds propres) | 154 624 |
| TOTAL HT | 438 507 | | 438 507 |

La commune de Montroy participera au financement à hauteur d'environ 35% du coût du projet (154.624 €). Le Conseil Municipal ne s'est pas encore prononcé sur la ventilation de la part d'autofinancement des 154.624 € : entre montant d'emprunt et versement immédiat sur ses fonds propres.

Les dossiers de subventionnement sont en cours d'envoi. A défaut d'obtention de tout ou partie des subventions demandées, le projet serait pour le moins reporté.

TRIBUNE LIBRE

Une 1ère en France : le Référendum d'Initiative Partagée

Le gouvernement met en ligne sur le site du ministère de l'intérieur une procédure ayant pour objet le soutien à la tenue d'un référendum suite à une proposition de loi déposée par 248 parlementaires de droite et de gauche (130 députés et 118 sénateurs). Cette proposition de loi vise « à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des Aéroports de Paris ».

C'est la première fois que la procédure du RIP (Référendum d'Initiative Partagée) est activée en France.

Conformément à l'article 11 de la constitution cette proposition de loi doit recueillir le soutien de 10 % du corps électoral soit environ 4,7 millions de personnes avant le 13 mars prochain. Cette condition acquise, la proposition de loi doit être examinée au parlement (assemblée nationale et sénat) dans les six mois qui suivent. Si la proposition de loi n'a pas été examinée, le Président de la République la soumet au référendum.

Les obstacles sont nombreux, certes, mais la possibilité existe.

Si vous souhaitez l'organisation d'un référendum concernant cette question importante vous pouvez déposer votre soutien à l'adresse suivante :

www.referendum.interieur.gouv.fr

Si vous n'êtes pas familier de l'outil informatique vous pouvez vous rendre à la mairie la plus *peuplée* du canton où vous pourrez remplir un document manuscrit, Sainte Soulle pour les habitants de Montroy.

Les élus, du sommet de l'Etat au niveau démocratique le plus proche de la population, ne sont que des locataires des domaines qu'ils gèrent. C'est au peuple, propriétaire de l'ensemble, de décider si l'on doit vendre les biens publics.

Eric THOMAS

IL ÉTAIT UNE FOIS MONTROY

Saison 3 – Episode 2

Le Moulin de St Julien de Montroy



Le premier document connu sur l'aumônerie St Julien de Montroy date de 1435. Les guerres de religion ruinent la petite aumônerie.

Le 3 mai 1610, l'archiprêtre de La Rochelle note : « En l'estandue de ladite paroisse, y a chapelle et aumosnerie appelée St Jullien, ou autrefois y avoit un chapellain. Le revenu est beau, lequel est pris en partie par le sieur de Montroy et le reste par le curé de Bourgneuf. »

Une **aumônerie**, ou **maison de l'aumône**, ou **aumône**, est un édifice abritant les services d'une charge ecclésiastique du même nom exercée par un aumônier ou le bâtiment d'une abbaye destiné à la distribution de l'aumône.

En 1686, l'ordre de Saint-Lazare du Mont-Carmel obtient la jouissance de l'aumônerie Saint-Julien de Montroy et en laisse le bénéfice au sieur Chevalier de la Croix. Sans doute à la suite de procédure, cette aumônerie est unie à l'hôpital des religieux de la Charité de La Rochelle en 1698.



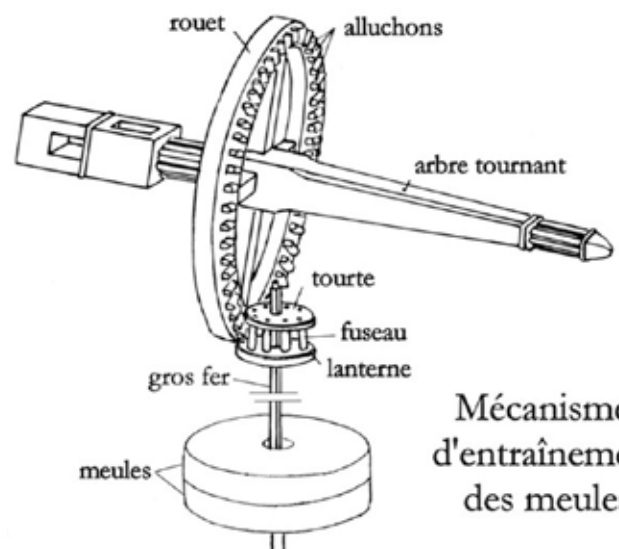
En 1699, l'évêque signale : « L'aumônerie de St Julien est unie à l'hôpital de la Charité de La Rochelle, à la réserve de 25 livres de rente située sur le moulin de St Julien, et d'une autre rente de 11 livres 10 sous située sur le même village de St Julien, qui appartiennent à la cure dudit lieu de Montroy ».

A la révolution, tout ce qui subsistait de revenus est déclaré bien national, et il n'est plus question de l'ancienne aumônerie.

La construction du moulin de St Julien pourrait remonter au XIVe ou XVe siècle. Au XVIIIe siècle, il était connu sous le nom de « Moulin Gaucher ». Doté d'un moteur, il fonctionnait encore vers 1970.

Les moulins à vent apparaissent dès le XIIe siècle dans les régions ventées, les façades maritimes ou les plaines du Nord par exemple. Equipements à eau et à vent cohabitent souvent en un même territoire, mais les seconds vont être privilégiés. Ils sont en effet moins coûteux et plus facile à construire : la question des canalisations ne se pose plus. Ils donnent un second souffle à la progression des moulins sur le territoire. Tant et si bien que Vauban estime, en 1694, que la France compte 80 000 moulins à farine.

Au XIXe siècle, celle qu'on appelait la Charente-Inférieure détenait le record de France du nombre de moulins à vent, un pour 155 habitants. Aujourd'hui, l'activité n'est plus que touristique.



Mécanisme d'entraînement des meules

QUE S'EST-IL PASSÉ ?

La kermesse de l'APE

Le 22 juin dernier a eu lieu notre kermesse de fin d'année au city parc de Clavette : une journée placée sous le signe du soleil et de la bonne humeur.

Tous ont pu profiter des différents jeux géants fabriqués par les membres de l'APE, et les enfants ont pu également se faire maquiller et s'amuser au jeu gonflable.



Et 132 personnes avaient réservé pour terminer la journée avec un repas et une soirée dansante.

La fête nationale



La fête nationale a eu lieu le samedi 13 juillet, et a réuni cette année encore de nombreuses personnes pour le pique-nique géant suivi de la retraite aux flambeaux. Malheureusement le feu d'artifice prévu a été annulé en raison de la sécheresse. L'animation musicale de « Tenue d'soirée » a fait danser chacun jusqu'au bout de la nuit.



Le forum des associations

Cette année encore, le forum des associations a permis aux montroyennes et aux montroyens de découvrir les associations de la commune, et de choisir les activités auxquelles ils souhaitent participer.



QUE S'EST-IL PASSÉ ?



La journée de la mobilité

Ce n'était pas une étape du Tour de France, mais la journée de la mobilité, organisée par la CDA le 14 septembre 2019. Sous un beau soleil, 16 participants, en famille, ont sillonné et découvert les pistes cyclables durant 17 kms pour relier Montroy à La Rochelle. A renouveler l'an prochain.

L'APE organise la boum d'Halloween et le spectacle « Pirate et Matelot »



Le 31 octobre dernier nos petits monstres ont fêté Halloween lors de notre boum. Ils ont pu apprécier nos ateliers créatifs, participer à l'élection du meilleur déguisement et s'initier à la Zumba avec Aurélie avant de profiter de notre boum.

Le 8 novembre, le spectacle « Pirate et Matelot » de la compagnie « Vague de nuit » a réuni un peu plus de 160 personnes.



Le repas des aînés



Comme chaque année, nos aînés ont répondu présents le dimanche 3 novembre, dernier repas de notre mandat : ce fut l'occasion d'une belle journée.

Aunis Réception a régalié nos papilles avec, entre autres, un tatin de foie gras mi-cuit de canard accompagnée de pommes à la cannelle et d'un

confit de figes aux noix qui a fait l'unanimité, sans oublier le reste du menu... Heureux d'accueillir également Mauricette et Roland après leur mésaventure qui a failli leur coûter la vie et dont la plupart d'entre nous a entendu le récit.



« Live événement », avec Françoise et Arnaud ont animé cette journée avec chansons et danses. Cerise sur le gâteau, notre Françoise est aussi Super Mamie 2019 de Charente Maritime et a posé avec nos super Mamies du jour. Notre homme à l'harmonica, alias Willy n'a pas démerité en nous jouant quelques chansons.

Une pensée pour notre doyenne de Montroy Mme Turgné qui nous a quittés cette année.

QUE S'EST-IL PASSÉ ?

La cérémonie du 11 novembre



Une commémoration arrosée : une nouvelle fois, les habitants, enfants et élus ont honoré la mémoire des anciens combattants. La pluie n'a pas empêché les enfants de chanter la Marseillaise et un chant d'espoir et de paix avec la directrice de l'école de Clavette Aurélie Escolar.

La cérémonie s'est clôturée par le pot de l'amitié.



Le théâtre

Pour la 13^{ème} fois, la troupe « les 3 coups » vous a présenté cette année 2 pièces comiques : « Faut prendre la vie du bon côté » et « Psychoc ».

Un succès assuré par un public fidèle et de plus en plus nombreux que nous remercions chaleureusement.

Malheureusement, pour des raisons de sécurité, nous n'avons pas pu accueillir tout le monde, nous essayons de trouver une solution pour la saison prochaine.



NOTRE COMMUNE CRÉE UN POINT DE COLLECTE POUR LA RÉCUPÉRATION DES BOUCHONS PLASTIQUES



Vous pouvez déposer vos bouchons en MAIRIE. L'Action Rurale Entraide Intercommunale (AREI) les collectera à partir de 3 sacs de 100 litres.

Nous vous remercions par avance de votre soutien, ce sont des petits gestes qui améliorent le quotidien des handicapés.

La vente des bouchons collectés ICI Permet des actions pour les handicapés d'ICI

Vous connaissez une personne en situation de handicap ou un établissement pour handicapés qui a besoin de nous

CONTACTEZ NOUS

A.R.E.I. Handi - Service: 05.46.68.52.54. ou 06.88.74.43.21.

PARTENAIRES DANS L'ACTION :



Les Bâisseurs du possible
Action Inter Handicap

INFORMATION DE L'ASSOCIATION FRANCE ALZHEIMER



**FRANCE
ALZHEIMER**
& MALADIES APPARENTÉES
17 CHARENTE MARITIME

France Alzheimer Charente Maritime
116, cours Paul Doumer à Saintes
Tél : 05 46 92 25 18
Email : francealzheimer17@gmail.com
Site internet : [www.francealzheimer.org /charentemaritime/](http://www.francealzheimer.org/charentemaritime/)

Notre association est présente pour l'accueil, l'écoute, le soutien et l'information des familles touchées par cette maladie et maladies apparentées. Elle propose diverses actions : formation des aidants, groupe de parole, entretiens individuels, halte relais®, relaxation, art thérapie, musicothérapie, activités physiques adaptées, etc. sur les différents secteurs du département (La Rochelle, Jonzac, Saintes, Surgères, Royan, Saint Georges de Didonne, Saint Pierre d'Oléron)

L'Association France Alzheimer a besoin de bénévoles.
Prenez contact si vous êtes intéressé.

COURS DE DESSIN ET PEINTURE À MONTROY



Découverte – Initiation – Approfondissement des techniques plastiques

Mercredi : 16 h – 18 h Vendredi : 10 h – 12 h

Vous êtes intéressé ? Contactez Céline DABOT

Tél : 06 14 39 64 53

celinedabot@orange.fr www.ecole-martenot.com

DES PLACES POUR LE RUGBY !



La CDA offre 8 places de rugby aux jeunes de Montroy

Ces places sont pour le match Stade Rochelais / Lou Rugby (Lyon) du 11 avril 2020.



Inscrivez-vous à la mairie !

MUNICIPALES 2020 : INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES



Nous avons évoqué l'an passé la réforme concernant l'inscription sur les listes électorales avec la suppression de la date limite d'inscription au 31 décembre.

L'élection municipale aura lieu les 15 et 22 mars 2020. Pour cette élection, il est possible de venir s'inscrire en mairie jusqu'au **vendredi 7 février inclus**.

LA CDA AIDE À L'ACHAT DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE



Si le marché du vélo à assistance électrique (VAE) est en plein essor (+21% entre 2017 et 2018 au niveau national), son prix de vente (1 585 € en moyenne) reste un frein à l'achat, en particulier pour les foyers les plus modestes.

Le VAE est pourtant un moyen de transport pouvant remplacer la voiture individuelle. Il permet en effet de parcourir de plus grandes distances que le vélo classique, pour un coût d'utilisation et d'entretien relativement faible.

Les élus communautaires ont décidé de mettre en place une prime à l'achat de vélo à assistance électrique, allant de 100 à 400 € selon le quotient familial de l'acheteur.

Cette mesure vient en parallèle d'un nouveau service Yélo de location de VAE pour une durée de 3 mois maximum, permettant ainsi d'en tester l'utilisation dans la durée avant d'envisager un achat.

Pour plus de renseignement :

<https://www.agglo-larochelle.fr/vie-pratique/deplacements?article=developper-la-pratique-du-velo>

Mairie : Fermetures exceptionnelles en décembre

- Mercredi 18 décembre toute la journée
- Lundi 30 décembre après-midi

La Mairie de Montroy remercie sincèrement Auphé Créations qui a réalisé gracieusement la couverture de ce journal.



Journal édité par la Mairie de Montroy (17220)

Comité de Rédaction : Annik VARELA, Viviane COTTREAU, Séverine COURTOIS, Michèle DELETRE, Erwan COLLIN, Jonathan KUHN, Stevens NAHMANI, Eric THOMAS

Avec l'aimable participation de Thierry BAUBRY (Il était une fois Montroy)

Crédit photos : Associations Montroy, Conseillers municipaux Montroy

Illustration couverture : Auphé Créations (*reproduction interdite tous droits réservés*)

Mise en page et impression : Messidor Rochefort

AGENDA



Samedi 14 décembre

Marché et fête de Noël
Comité des fêtes

Lundi 13 janvier

19H00
Voeux du Maire
Municipalité



Samedi 25 janvier

Concours de Belote
Sports et Loisirs

Vendredi 7 février

Zumba Party
Zumba



**Samedi 7 mars
Dimanche 8 mars**

Bourse puériculture
APE

Samedi 14 mars

Soirée choucroute
Comité des fêtes



Dimanche 15 mars

Elections municipales 1^{er} tour
Municipalité

Dimanche 22 mars

Elections municipales 2^{ème} tour
Municipalité

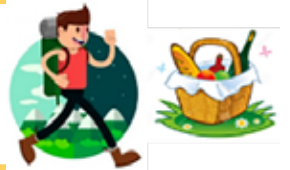


Samedi 4 avril

Concours de Belote
Sports et loisirs

Samedi 25 avril

Balade gourmande
Comité des fêtes



Vendredi 8 mai

Cérémonie du 8 mai
Association des Anciens Combattants

Samedi 16 mai

Vide grenier
APE



Samedi 23 mai

Zumba Party
Zumba

Vendredi 12 juin

Fête de l'école
École de Montroy

